

Founex!

Journal Communal de Founex



CIEL, MON VILLAGE! - La commune de Founex est désormais propriétaire de son propre drone

Au sommaire de cette édition

- Informations de la Municipalité
- Plan canicule 2019
- Dernière séance du Conseil communal
- Communiqué de la Région de Nyon
- Présentation de programmes éco-responsables
- 31^{ème} Triathlon de Nyon
- Manifestations

Informations de la Municipalité

Domaines et bâtiments

Salle de gymnastique

Un crédit d'investissement a été accordé à la Municipalité en vue de travaux de rénovation des toitures de la salle de gymnastique et la pose de panneaux solaires photovoltaïques. La Municipalité va également procéder à la création d'une communauté d'autoconsommation incluant pour l'instant la salle de gymnastique mais qui comprendra, dans le futur, l'ensemble des bâtiments du centre communal. Ces travaux débuteront en juillet prochain.

Auberge communale

La Municipalité s'est également vue accorder un crédit pour procéder à différents travaux d'entretien et d'amélioration de notre auberge communale. La couverture de la terrasse sera notamment refaite, de même que son sol, et quelques réfections intérieures seront exécutées aussi bien dans le restaurant que dans la partie hôtel du bâtiment.

Drone communal

En page de garde, nous vous avons présenté l'un des premiers clichés pris par le drone que nous avons récemment acquis. S'il peut aisément nous procurer des prises de vues aériennes très esthétiques pour nos illustrations, ce drone a toutefois pour buts principaux de vérifier l'état des bâtiments communaux à des hauteurs inaccessibles et de procéder à leur imagerie thermique.

En matière de drones, nous tenons à vous rappeler que nous prenons toutes les mesures utiles visant à protéger la vie privée des citoyens. Ainsi, les photographies ne laisseront pas apparaître l'identité des personnes ou une vue trop proche des propriétés privées. Dans la mesure du possible, nous annoncerons par avance nos vols sur notre site internet et les exécutants travaillant pour le compte de la commune seront systématiquement munis d'une carte de légitimation.

Routes, chemins et places publiques

Il va sans dire que la Municipalité se tient très volontiers à votre disposition, en tout temps, pour vous fournir toutes informations que vous jugeriez utile d'obtenir.

La Municipalité

Projet de place villageoise

Le Conseil communal nous a accordé un crédit en vue de la création d'une place villageoise sur la parcelle N° 67 sise à la Grand'Rue 29 (parking de l'épicerie). Ce projet répondra aux objectifs suivants :

- Offrir un abri pour les usagers des TPN
- Offrir des places couvertes pour les vélos
- Créer un espace permettant d'abriter des piliers publics et tableaux d'information
- Maintenir des places de stationnement pour l'épicerie
- Revaloriser l'espace public communal, notamment avec une fontaine

Mise en sens unique de la Route de Courte Raie

Depuis début mai dernier, la Route de Courte Raie est en travaux en vue de sa réfection et de la construction d'un trottoir. Dans ce cadre, la circulation sur ce tronçon a été mise en sens unique, en partant du village vers la Route Suisse. Cette mesure est valable pour une durée d'environ 5 mois, soit jusqu'aux alentours d'octobre 2019, selon l'avis de la Police des routes.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place sur ce tronçon.

Plan canicule 2019

Depuis plusieurs années, la Confédération, le Canton, la Préfecture et les communes mettent en place le « Plan canicule » pour l'été à venir.

Les recommandations à suivre sont les suivantes:

Se reposer, rester au frais

*Rester chez soi, réduire l'activité physique
Prêter attention aux enfants et aux seniors*

Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir

*Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
Porter des vêtements clairs, amples et légers
Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps*

Boire régulièrement, manger léger

*Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique*

Conseils supplémentaires concernant les enfants:

Protéger les enfants de la chaleur

*Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit
Privilégier des activités matinales et à l'ombre
Ne pas exposer les enfants au soleil
Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire
Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance*

Rafrâchir les enfants

*Les rafraîchir avec des douches tièdes ou un linge humide
Leur offrir de l'eau régulièrement
Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers
Les habiller légèrement*

Prendre grand soin des enfants malades

*Etre particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires ou neurologiques
Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres
Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)*



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

CANICULE

RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

canton de vaud

www.vd.ch/canicule

En présence de signaux d'alerte

*Appeler le médecin traitant. S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde: 0848 133 133
En cas d'urgence vitale, appeler le 144.
Page d'information du canton de Vaud: www.vd.ch/canicule*

Dernière séance du Conseil

Date de la prochaine séance

Lundi 24 juin 2019,
à 18h30

Lieu: Ancienne salle
communale (à l'étage de
l'auberge communale)

Lors de sa séance du 29 avril 2019, le Conseil communal de Founex a

Approuvé le préavis N° 60/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 212'000.00 TTC relative à divers travaux d'entretien et d'amélioration de l'auberge communale « Les Balances »;

Approuvé le préavis N° 61/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 1'349'000.00 TTC relative à des travaux de rénovation des toitures de la salle de gym et à la production d'électricité par l'installation de cellules photovoltaïques;

Approuvé le préavis N° 62/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 400'000.00 TTC en vue de la création d'une place villageoise - abribus à la Grand'Rue 29 - sur la parcelle communale N° 67;

Approuvé le préavis N° 63/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 922'000.00 en vue de l'acquisition de la parcelle N° 881 et d'une partie du DP 1022, de la construction d'un mur de soutènement, de l'étude de la réalisation d'un bâtiment pour le Club Nautique de Founex et d'une extension du bâtiment de la Capitainerie sur la parcelle N° 881 du Port de Founex, ainsi que de l'étude de variantes pour une plateforme de baignade.

Communiqué - Quinze ans d'amélioration du district par la Région de Nyon

Nous vous relayons ci-dessous un communiqué de l'association de communes du district de Nyon, laquelle fait un bilan de ses actions à l'occasion de ses quinze ans d'activité.

La Région de Nyon est sous nos yeux, dans nos trajets, sur notre table, dans l'air que l'on respire, sur la piste de ski et même en coulisses du concert. Créée en 2004 autour de l'aménagement du territoire, l'association de communes du district a progressivement été chargée d'autres matières afin d'équiper nos 100'000 habitants, de Mies à Perroy. Car si cette population reste dispersée dans les villes, villages et hameaux comme aux siècles passés, elle a désormais le poids d'une grande ville et ses besoins ont évolué. Une famille ne reste plus du matin au soir exclusivement dans sa commune : elle

en sort pour se rendre au travail ou aux cours, faire des achats ou profiter du temps libre. Les élus ont constaté que nombre de services et équipements de proximité perdent leur intérêt ou sont inviables s'ils sont pensés pour les seuls habitants de la commune. Ils ont mis en place la Région de Nyon afin de mener ensemble des réalisations qui profitent à tous.

Un territoire équilibré

Dans les projets où elle intervient, la Région veille à l'équilibre ville-campagne et Jura-lac : zones urbanisées et zones rurales se complètent car tout le monde a besoin de nature et de services. Dès 2004 les communes ont mobilisé la Région pour créer un plan directeur et aménager le territoire en cohérence avec l'agglomération du Grand Genève. Ainsi ont vu le jour des mesures de préservation de la faune et de la flore.

Transports publics plus attractifs

Après la fermeture de 6 gares CFF dans le district, la Région en a réorganisé les transports publics. De 2011 à 2017, elle œuvré à optimiser les connexions de bus. Elle a obtenu CHF 27 millions de fonds tiers s'ajoutant aux CHF 13 millions investis par les communes. Effort récompensé : si la population n'a évolué que de 7% sur ces 5 années, la fréquentation des transports publics a bondi de 34%.

Afin de désengorger les routes, la Région aide à rendre les 4 gares attractives et pratiques, en réunissant communes, Canton et CFF pour les réaménager. La première amélioration visible est le passage inférieur pour piétons et cycles à Gland, une gare repensée pour une mobilité multimodale. D'autres projets similaires sont en cours.

Pour inciter à adopter le bus, le train, le vélo et le bateau, la Région propose le carnet d'avantages loisirs, qui offre des rabais aux usagers des transports publics et du vélo, avec un franc succès.

Déplacements à vélo

Un réseau cyclable régional est coordonné par la Région pour relier une localité à l'autre avec des pistes et voies pour vélos. Les communes le réalisent progressivement. La Région a créé en 2009 un réseau de vélos en libre-service, dont le parc évoluera entre cet été et 2021 pour atteindre 320 vélos répartis sur 50 stations, en collaboration avec l'exploitant PubliBike.

Améliorations de l'autoroute

Les travaux de 2017 à la jonction autoroutière de Coppet ont amélioré le passage des bus, ainsi que la sécurité des cyclistes et piétons. La Région a mobilisé le Canton et la Confédération pour réduire ces dysfonctionnements et lever des fonds. En outre, la Région a obtenu d'anticiper de 10 ans la réalisation à venir de la 3e voie de l'A1.

Encourager l'économie régionale

Les communes promeuvent depuis 2010 les vins, la viande, le fromage et la filière bois du district via la Région, qui parallèlement valorise les entreprises innovantes en récompensant depuis 2014 des sociétés et idées prometteuses.

Pour le tourisme et les loisirs

La Région de Nyon améliore depuis 15 ans l'offre touristique du district, en soutenant le développement d'équipements et de sites d'intérêt. Des aménagements sont en cours au col de la Givrine pour les sports d'hiver, de même que la création d'un grand domaine skiable transfrontalier autour de la Dôle.

La Région soutient les institutions culturelles du district, qui en 10 ans sont passées de 35'000 à 75'000 visiteurs annuels. Elle offre un coup de pouce aux activités sportives et promeut l'importante variété d'équipements.

Comment ça marche ?

Les actions de la Région sont décidées démocratiquement au Conseil intercommunal, « parlement » où siègent les représentants des communes membres. Ils élisent tous les 5 ans le Comité de direction, qui dirige l'association. C'est ensuite l'équipe du Secrétariat régional qui la gère au quotidien.

Représentants communaux au Conseil intercommunal

regiondenyon.ch/founex

Plus d'info

regiondenyon.ch

twitter.com/RegiondeNyon

facebook.com/regiondenyon

instagram.com/regiondenyon



Région de Nyon

Présentation de programmes éco-responsables

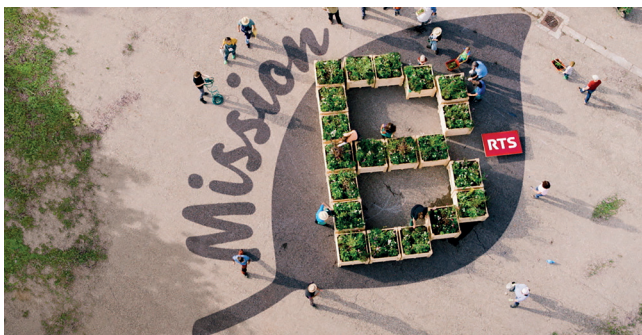
Dans le contexte actuel où l'écologie est une préoccupation majeure, nous vous communiquons ci-après deux initiatives ayant pour but de favoriser la biodiversité.

Mission B – ensemble, fleurissons la Suisse

Depuis mars dernier, la RTS a mis sur pied l'opération Mission B, qui invite la population à planter des graines et faire pousser des fleurs partout où c'est possible, puis à documenter son action sur une plateforme nationale commune qui recense les surfaces fleuries. Outre des fleurs en balcon et en jardins, il est également proposé de laisser pousser l'herbe d'un jardin ou de soigner ses haies. Par la suite, la RTS, associée avec les radios et télévisions des autres régions linguistiques, va régulièrement rendre compte de cet effort dans ses émissions, sur la plateforme missionb.ch et sur son groupe Facebook éponyme.

Concrètement il s'agit de communiquer ses actions, même les plus modestes, sur le site internet de l'opération qui cartographiera l'ensemble de ces initiatives. L'objectif est d'atteindre le million de mètres carrés d'ici la fin de l'opération le 21 septembre prochain. A l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 370'000 m² ont été recensés à travers le pays.

Le but de l'opération consiste à redonner des espaces verts afin de favoriser la faune et donc de préserver la biodiversité. Ainsi, chaque mètre carré compte.



Charte des Jardins

La Charte des Jardins est une initiative qui enjoint les propriétaires de jardins à suivre différentes règles de conduite pour préserver la faune locale. Ces mesures variées consistent entre autres à éviter les pesticides, à laisser pousser certaines bandes herbeuses ou haies, à diminuer les éclairages de jardin ou à éliminer les limaces sans empoisonnement. Ce faisant, la survie des « visiteurs de jardin » tels que papillons, lézards, oiseaux ou hérissons peut être favorisée au sein des propriétés privées, ces derniers pouvant y trouver une nourriture sans danger, des cachettes ou des matériaux pour leur nidification.

En signant la charte, les propriétaires désireux de préserver la biodiversité font part d'un engagement moral significatif en suivant ces recommandations en matière d'entretien de jardin. Afin d'encourager leur voisinage à faire de même, ils peuvent en outre commander un emblème gravé de la Charte des Jardins à faire figurer sur leur propriété.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter les pages web de la Charte via: www.charte-des-jardins.ch.

L'initiative fait partie des nombreux conseils pratiques pour économiser l'énergie et préserver l'environnement du site internet: www.energie-environnement.ch.



L'emblème de la Charte

31^{ème} Triathlon de Nyon

Le 31^{ème} Triathlon de Nyon, qui aura lieu **les 10 et 11 août 2019**, est le plus grand évènement sportif de la région ainsi que le plus grand triathlon de Suisse avec près de 2'300 participants chaque année.

Différentes courses seront proposées pour tous, avec des parcours adaptés à tous les niveaux. Le samedi sera consacré aux courses des enfants (dès l'âge de 5 ans) qui seront suivies de la catégorie phare, le Team Famille qui consiste à participer en famille aux trois disciplines ensemble. La journée se terminera avec la grande nouveauté de l'année: l'aquathlon. Cette discipline, qui allie natation (dans le lac) et course à pieds, proposera un format de 250 m de natation, suivi d'une boucle de 2.5 km de course à pieds, le tout à répéter pour un deuxième tour avant de franchir l'arrivée (total: 500 m de natation et 5 km à pieds).

La collaboration avec Special Olympics Switzerland se poursuivra cette année, pour permettre à des familles avec un enfant en situation de handicap mental de prendre part à la course Team Famille. L'organisation du Triathlon de Nyon a également développé l'accueil réservé aux athlètes souffrant d'un handicap physique, concept pour lequel Silke Pan, incroyable athlète paraplégique, leur fera l'honneur d'être la marraine.

Les courses des adultes le dimanche mettront à l'honneur les catégories populaires ainsi que l'élite. L'édition 2019 se voit attribuer plusieurs courses du Championnat Suisse et promet d'être riche en spec-

tacle. La catégorie Découverte (distances réduites) sera reconduite cette année, permettant à toute personne débutante souhaitant s'initier au triathlon de le faire, sans classement, juste pour le plaisir!

Chaque année, le Triathlon de Nyon est l'occasion de rassembler athlètes et spectateurs autour de ce sport, dans une ambiance conviviale, mettant en avant Nyon et sa région auprès d'athlètes venus de toute la Suisse. C'est aussi l'opportunité d'impliquer les citoyens du District de Nyon qui souhaitent profiter du spectacle, ou qui sont intéressés à contribuer au succès de cet évènement en étant bénévoles. De nombreux postes sont disponibles en fonction des envies et des disponibilités. L'inscription se fait sur la plateforme en ligne de Swiss Volunteers, et pour toute information à ce sujet, l'organisation est joignable par mail: benevoles@trinyon.ch.

Cet évènement de taille ne vient pas sans quelques contraintes. En effet, certaines communes seront concernées par des déviations routières dont les détails seront précisés par le biais de tous-ménages distribués quelques semaines avant la manifestation. Dans ce cadre, l'organisation du Triathlon tient à remercier d'ores et déjà les personnes concernées pour leur compréhension.



Vous pourrez trouver plus d'informations sur le site du Triathlon: www.trinyon.ch.

L'organisation est également joignable par mail: info@trinyon.ch ou sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et Youtube).

Prochaines manifestations

Fête nationale du 1^{er} août

Comme chaque année, le Comité du premier août vous attend au centre communal pour célébrer la fête nationale. Feux d'artifice, cortège aux lampions, musique, animations et petite restauration seront au programme, dont vous recevrez une version complète par un tous-ménages séparé.

Ordures ménagères

En raison de la Fête nationale, le ramassage des déchets du jeudi 1^{er} août sera repoussé au vendredi 2 août 2019. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.



Semaine du soir de la voile

En clôture des régates du lac, la semaine du soir battra de son plein toute la semaine, le soir, **du lundi 19 au vendredi 23 août 2019.**

